

L'Épifeuille



Bonne année 2025



MAIRIE D'AIGREFEUILLE
Département de la Haute-Garonne



LE MOT DU MAIRE



Chères Aigrefeuilloises, chers Aigrefeuillois,

L'année 2024 a tiré sa révérence, et je sacrifie bien volontiers à la coutume de la nouvelle année pour vous adresser mes meilleurs voeux ! Que ce nouvel opus vous apporte santé, sérénité et satisfactions,

aussi bien dans vos projets personnels que collectifs ou professionnels. Que soient ici remerciés, les petites mains qui oeuvrent inlassablement, qui dans les communes, qui dans les associations, toutes remarquables d'abnégation, d'altruisme et de bonne volonté, tout comme je remercie chaleureusement l'équipe municipale et les agents municipaux pour leur engagement sans failles.

L'année 2024 s'est malheureusement clôturée par une bien triste nouvelle pour notre commune. Le 14 décembre dernier en effet, nous quittait Brigitte CALVET à quelques jours de son 68ème anniversaire. C'est ici l'occasion pour moi de lui rendre hommage et de rappeler quelques-unes de ses réalisations les plus marquantes. Brigitte a été notre Maire de 2008 à 2020 ; elle a mené de front ce magistère et sa carrière professionnelle au sein du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, l'un nourrissant l'autre et réciproquement. Je crois pouvoir affirmer, parce que je l'ai vue à l'oeuvre, que son implication était totale, tout comme parfois son entêtement, et c'est ici un compliment, lorsqu'elle était persuadée du bien-fondé de son action ! Bref, elle indiquait la direction et entendait que chacun s'y conformât !

Durant ses deux mandats à la tête du village, Brigitte, épaulée de son équipe, a donc entamé et mené à leur terme de nombreux chantiers ; au titre des réalisations les plus significatives, la construction de l'école maternelle, inaugurée en septembre 2013 et la place du Belvédère, quelques années plus tard.

Lorsque l'horloge a sonné l'heure de la retraite, elle a fait le choix de la terre natale, le Gers, et a posé ses valises dans le petit village de Seissan, assez comparable dans sa physionomie au nôtre ! Il faut croire que cette dimension lui convenait puisqu'elle y a très vite pris de nouvelles responsabilités -chassez le naturel...- en assurant notamment la présidence de la Peña Fiesta Brava, pour laquelle, manifestement, elle s'était prise de passion !

Merci à toi Brigitte, merci Madame le Maire ; Aigrefeuille se souviendra de toi. Ton fils, tes petits-enfants, ta famille, peuvent être fiers de ton investissement et du travail accompli pour Aigrefeuille.

Mais, et je crois que l'expression n'aurait pas déplu à Brigitte, « the show must go on » !

C'est donc avec une réelle satisfaction que je vous fais part de la délivrance, en novembre dernier, du permis de construire concernant le futur centre socio-culturel, ainsi que la création d'un City Stade. Une étape de plus dans le long processus qui nous est imposé avant les demandes de marchés aux entreprises et les précisions sur les éventuelles et diverses subventions octroyées par l'Etat, le Département, la Métropole et la Région.

Enfin, en cours d'élaboration depuis 2022, le Plan Local d'Urbanisme et Habitat (PLUi-H) va entrer en phase d'enquête publique, dernière étape pour déposer vos observations avant son adoption. Plusieurs moyens à distance ou sur place sont mis à votre disposition, dans 11 mairies et/ou au siège de Toulouse Métropole.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme local de l'Habitat (PLUi-H) définit à l'échelle des 37 communes de la Métropole, le projet du territoire, fixe les grandes orientations en matière d'aménagement et d'habitat, élabore les règles d'occupation et d'utilisation du sol telles que celles applicables dans les zones constructibles et les zones à protéger. Il sert ainsi de référence à l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, etc.).

Entre autres précisions, l'objectif Zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon 2050- mesure phare de la loi Climat et Résilience adoptée à l'été 2021- est un levier de transition de ce futur PLUi-H. Afin d'atteindre cet objectif, la Métropole doit réduire d'au moins 50% sa consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) dans les 10 prochaines années. Ainsi, à l'échelle de la Métropole, le futur PLUi-H protégera plus de 95% des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Je termine ce « Mot », en vous souhaitant de nouveau, parce qu'en la matière, abondance ne nuit pas, accompagné naturellement du Conseil municipal et des agents municipaux, le meilleur pour vous-mêmes et vos proches ; j'espère également vous retrouver nombreux le vendredi 17 janvier 2025 à 19h à la salle des fêtes pour la cérémonie des voeux.

Votre Maire, Christian ANDRÉ

Cérémonie des voeux du Maire le vendredi 17 janvier à 19h
à la salle des fêtes d'Aigrefeuille, suivie d'un lâcher
de lanternes (100% biodégradables)
et d'un verre de l'amitié.

Sommaire

- ▶ Retour sur... p 3
- ▶ Du côté des jeunes..... p 6
- ▶ Ça se passe à Aigrefeuille p 8
- ▶ Culture p 9
- ▶ La feuille des associations..... p 10
- ▶ Let's go green..... p 12
- ▶ Bon à savoir p 13
- ▶ Toulouse Métropole..... p 15
- ▶ Épipratique p 16

Nous sommes aussi là !

accueil@aigrefeuille31.fr
 Communiquez votre adresse mail à la mairie
 Site internet : www.aigrefeuille31.fr

 Facebook.com/Aigrefeuille31

 Appli CityALL : Aigrefeuille

L'Epifeuille

Bulletin d'informations municipales de la commune d'Aigrefeuille.

Directeur de la publication :
 Christian André, Maire

Responsable de la rédaction :
 Mary Poupot, adjointe

Comité de rédaction :
 Mary Poupot, Philippe Sturmel,
 Djemila Afonso, Geneviève Plachot

Conception et mise en page :

Mairie d'Aigrefeuille

Impression 580 exemplaires sur papier 100% recyclé

Dépôt légal : Janvier 2025

Mairie d'Aigrefeuille

1 Pl. de la Mairie - 31280 Aigrefeuille
 Tél. : 05 61 83 68 97
 accueil@aigrefeuille31.fr



Commémoration du 11 novembre

C'est quand la jeunesse participe que les commémorations prennent tout leur sens. Cette année, les élèves de l'école élémentaire ont interprété la Marseillaise sous la direction de Sophie Perret, enseignante de la classe de CP/CE1. Les Anciens Combattants, le Capitaine de Gendarmerie de la COB de Balma, les Élus

du Conseil municipal et Christian ANDRÉ, Maire d'Aigrefeuille, ont tous salué cette interprétation pleine de justesse et de cœur.

Nous remercions les enseignantes, leurs élèves et les parents présents pour cette belle unité.



L'État Civil 2024

NAISSANCES			
L' HOUR Violette, Marie	9 FÉVRIER	BARRE FAUQUEMBERGUE Mila	6 AOÛT
SÉGUR FERRIOL Kira, Bella, Véro	24 FÉVRIER	DE VOS Noam	22 AOÛT
HUBAULT Gabriel, Nicolas, Pierre	31 MARS	FAH Noam	16 OCTOBRE
TSIKIS Julia, Marie	5 MAI	FONTANA Mila et FONTANA Charlie	13 DÉCEMBRE
MARIAGES			
François BARBOSA et Louison VILMART		25 MAI	
Laurent ASSIS ARANTES et Claire TANNAY		1 JUIN	
Jean-Baptiste DULUC et Marjorie FUENTES		29 JUIN	
Anthony SANTIN et Audrey MOUZARD		6 JUILLET	
Vincent DURRIEU et Sandrine DE BRITO		20 JUILLET	
DÉCÈS			
Anthony, Geriel MÉLO		5 JANVIER	
Anne, Pierrette, Micheline SOUAL veuve DOMENJOLE		7 MAI	





Téléthon

En 2023, l'organisation du Téléthon avait repris à Aigrefeuille. Fort de la dynamique qui s'en était dégagée, une petite équipe avait décidé de remplir pour 2024 et essayé de proposer une formule légèrement différente avec un maximum d'activités pour toucher encore davantage de personnes.

Aussi, le Téléthon s'est tenu les 29 et 30 novembre dernier au coeur du village. L'objectif était double :

- Engranger un maximum de dons pour financer la recherche médicale de l'AFM
- Partager et faire découvrir des activités aux habitants du village ou des visiteurs du weekend.

Grâce au soutien des différentes associations, et en particulier au Comité des fêtes mais aussi grâce au soutien de la Mairie, c'est sous un grand soleil que les animations se sont succédées pendant 30 heures. Un groupe musical est venu animer la Place le vendredi soir, des épreuves de biathlon se sont tenues le samedi. Cette année, deux défis géants ont été menés de main de maître :

- Une construction géante en Kapla avec le soutien du centre Kapla de Toulouse qui a fourni les 15 000 briquettes nécessaires à la réalisation de l'édifice

- La réalisation d'une guirlande pour traverser le village, réalisée en Fanions cousus et assemblés.

Le samedi, une équipe des jeunes du village, pilotés par la coordination territoriale et jeunesse, est venue apporter son aide pour la tenue des activités : le blind test et la soirée jeux vidéo ont réuni une petite foule.

Le fruit de tout cet engagement, de l'équipe organisatrice et tous les acteurs réunis, est la récolte d'une belle somme qui s'élève à 1570 € !

L'équipe organisation réfléchit déjà à une prochaine édition.

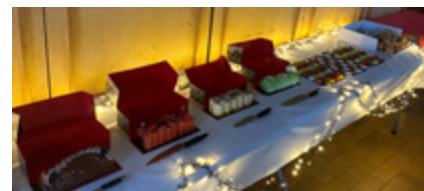
2^e Édition du FestiSéniors

C'est au rythme des chansons du groupe jazzy « Boogie Factory » et régalez par les bûches et multiples douceurs de notre pâtisseries local Judi's Pâtisseries, que les jeunes séniors d'Aigrefeuille ont assisté le 19 décembre dernier à la 2^{ème} édition du Festiseniors.

Certains ont foulé la piste de danse quand d'autres avaient plaisir à se retrouver et à bavarder.

Tout le monde a apprécié l'entracte sucré avant de recommencer à battre la mesure de la pointe de leur pied.

La Mairie est heureuse du succès de cet évènement qui, au-delà de célébrer la fin de l'année, permet un moment de partage, d'échange et d'évasion.



La CTG se renouvelle en 2025

La Convention Territoriale Globale (CTG), signée en 2021 pour une durée de 4 ans, est une démarche qui vise à renforcer les partenariats dans le but de maintenir et développer les services aux familles et mettre en place toute action favorable aux habitants dans les domaines suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et aux services, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social. La CTG supra communale réunit les communes d'Aigrefeuille, de Drémil-Lafage, de Flourens et de Quint-Fonsegrives ainsi que la CAF de

la Haute-Garonne. Elle engage des actions communes comme des séjours entre les services enfance et jeunesse, des actions de prévention ou favorisant le lien social. En 2025, on renouvelle ! Un premier comité technique s'est tenu le 10 décembre 2025.

C'est un laboratoire qui met en lumière l'ensemble des initiatives des acteurs de notre bassin de vie. Une trentaine de participants ont pu échanger sur les actions et sur l'année d'évaluation qui attend tous les acteurs pour faire vivre et renouveler en 2025 cette CTG supra communale.





Quand le GOSPEL s'invite à Aigrefeuille

Quelle belle idée a eu le groupe Soulshine Voices de venir faire une représentation de chants gospels dans l'église Saint Julien d'Aigrefeuille le dimanche 15 décembre 2024 ! Emmené par Steven Leblanc, qui remplaçait Sandrine Garcia chef de chœur habituel et coach de Gospel notamment lors de stages à Aigrefeuille organisés par le Foyer rural, les Soulshine

Voices ont émerveillé l'assemblée. De Happy Day à Stand by Me en passant par Jingle Bell, les solistes et choristes ont fait de ce moment une communion entre joie et spiritualité. 18 chanteurs pendant près d'1h30 ont enthousiasmé le public au rythme des applaudissements. Les Soulshine Voices nous ont conquis. Nous serons ravis de les accueillir à nouveau.

Noël à l'école

Le mardi 17 décembre, la surprise était à la hauteur de l'attente des petits et grands ! Le « Pectacle » tant attendu par les plus jeunes a su combler même les plus âgés. Les artistes habillés de costumes scintillants, ont plongé les écoles dans la féerie de Noël. Rythmé de chants et de danses, le conte musical « Les 3 royaumes de Noël », a permis aux enfants d'approcher des fêtes dans une ambiance joviale. Animé par les lutines venues apporter un peu de magie, le spectacle était au rendez-vous ! L'après-midi s'est clôturée par la dégustation du goûter, sans oublier le passage de notre cher Père Noël et sa distribution de papillotes.



Un temps d'échanges entre parents autour des émotions

Au coeur du village d'Aigrefeuille, la deuxième conférence parentalité sur le thème des émotions s'est tenue le jeudi 17 octobre 2024. Elle a réuni des professionnels et des familles. Ce temps d'échange interactif animé par Adeline Roux, chargée de mission petite enfance du réseau LE&C Grand Sud, a été très apprécié par les participants. Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) d'autres conférences seront proposées sur Aigrefeuille et ses communes voisines afin de répondre aux besoins de soutien à la parentalité.

Si vous avez des questions ou des suggestions de thématiques à aborder, n'hésitez pas à contacter Marie Guignard par mail à coord-ctg-aigrefeuille@leccgs.org ou par téléphone au 06.62.73.07.38.





Du nouveau à l'École Bleue Soleil : chantier jeunes

Pour financer leurs loisirs, les jeunes de la commune peuvent réaliser des actions d'utilité collective durant les vacances scolaires, avec le dispositif Ville Vie Vacances, financé par la CAF de la Haute-Garonne. Pendant la première semaine des vacances d'automne, 12 jeunes Aigrefeuillois ont pu construire de A à Z une table en bois en palettes recyclées, ainsi que des pochoirs pour créer des jeux extérieurs, aménager l'espace extérieur de la cour de l'école élémentaire.

Ils ont également travaillé autour des règles de ces jeux et d'une présentation détaillée pour les parents et les Élus. Les jeunes se sont bien investis, dans une bonne ambiance tout au long de la semaine. Prochain chantier jeunes : du 17 au 21 février 2025.

Si votre enfant est intéressé pour y participer, vous pouvez contacter Marie Guignard par mail à : jeunesse-aigrefeuille@lecgs.org ou par téléphone au 06.62.73.0738.

Projets phares jeunesse 2025

Ça bouge chez les jeunes d'Aigrefeuille !

Plusieurs groupes travaillent autour de différents projets à l'année. Des temps de réunions entre jeunes encadrés par la responsable jeunesse se déroulent à l'année le vendredi soir et le mercredi après-midi. Les projets sont votés et proposés par les jeunes lors des soirées de concertation type "Apéros des Ados" par exemple.

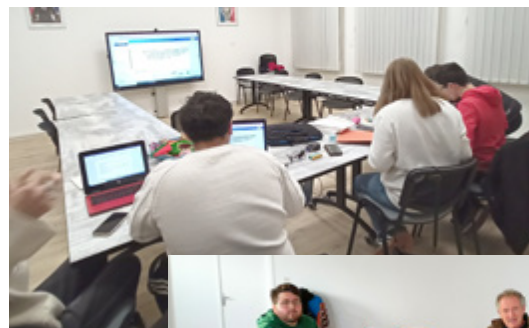
" Voyage à Paris - Paris à travers le temps " : 6 jeunes sont investis pour organiser ce séjour, qui va se dérouler sur les vacances de printemps du 21 au 25 avril 2025, en fonction de la disponibilité de l'hébergement et des transports. Les jeunes gèrent tout de A à Z, du budget prévisionnel à l'élaboration collective du planning d'activités. Prochaine étape : présentation de leurs recherches aux Élus en janvier 2025 ! Dès validation, les inscriptions seront ouvertes à tous les jeunes âgés de 11 à 17 ans de la commune et des actions de levées de fonds seront organisées dans le village courant 2025. Au programme : séjour en auberge de jeunesse, repas réalisés sur place, visites (Tour Eiffel, Versailles, Jardin du Luxembourg...) une journée au Parc Astérix et une soirée théâtre pour voir un-e humoriste !

" Environnement " : 8 jeunes constituent ce groupe qui va oeuvrer pour l'écologie sur Aigrefeuille. Des rencontres ont eu lieu avec Aigrefeuille Environnement et le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de Toulouse, les jeunes ont pu commencer à se projeter. Ces rencontres avec des associations ont pour but d'inspirer les jeunes et de leur montrer ce qu'il est possible de faire comme actions sur ce thème. Ce projet est financé par Enedis, le groupe va gérer une bourse de 600€ pour mener à bien leur projet. D'autres rencontres et visites auront lieu sur l'année 2025 avant de prendre la décision de l'action, et de passer à la phase effective de mise en place !

" Fête des Jeunes " : les jeunes ont pu voter cette proposition, qui sera mise en place en 2025. Si vous voulez faire partie de l'organisation, contactez-nous ! Des réunions d'avancées seront mises en place en fonction de la disponibilité des jeunes du projet.

" Changement de nom " : comme vous avez peut-être pu le remarquer, le nom "Club Ados" n'est plus utilisé car il n'est pas représentatif de ce que le projet jeunesse est actuellement. Aujourd'hui, nous utilisons l'appellation "Action Jeunesse", le temps de trouver autre chose qui nous correspond plus. Si vous avez des idées de noms à proposer, n'hésitez pas !

Si vous ou votre enfant êtes intéressés pour participer à ces actions, vous pouvez directement contacter Marie Guignard sur jeunesse-aigrefeuille@lecgs.org ou au 06.62.73.0738. Les jeunes motivés peuvent également passer sur les nouveaux horaires d'ouverture à la Petite Salle des Fêtes. Une permanence parents a lieu au même endroit tous les vendredis hors vacances scolaires de 17h à 18h.



Nouveaux horaires d'accueil jeunesse à la Petite Salle des Fêtes

Depuis septembre 2023, davantage d'actions variées sont proposées pour les jeunes de 11 à 17 ans de la commune : chantiers jeunes, soirées, projets, activités, conférences thématiques, concertation... Afin d'être au plus proche des besoins et des disponibilités des jeunes Aigrefeuillois, les temps d'ouverture du samedi, qui avaient lieu à la Médiathèque, sont remplacés par des temps en semaine à la Petite Salle des Fêtes. Ainsi, nous proposons des temps d'accueil libre, sans inscription préalable. Les jeunes peuvent venir proposer des projets, poser des questions sur des sujets divers (actualités, orientation, stages...) ou simplement se poser après les cours, hors vacances scolaires :

- un mardi sur deux de 17h à 19h
- tous les mercredis après-midi de 15h30 à 18h30

- tous les vendredis soirs de 18h à 20h
- un vendredi sur deux de 20h à 22h

Autre nouveauté, un aménagement spécial jeunes est prévu pour janvier 2025 : baby foot gentiment prêté par le Comité des Fêtes, étagères avec jeux en bois et jeux de société, coin chill pour se poser, de quoi cuisiner... La Petite Salle des Fêtes étant mutualisée avec habitants et associations, cet aménagement sera amovible.

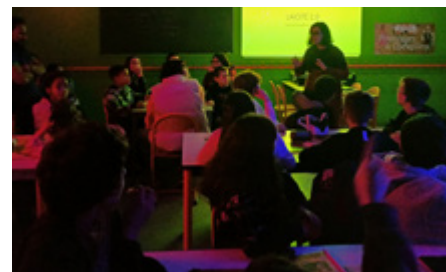
Si vous voulez plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter directement Marie par mail à jeunesse-aigrefeuille@ecgs.org ou par téléphone au 06.62.73.07.38. Une permanence parents est organisée les vendredis de 17h à 18h à la Petite Salle des Fêtes et les jeunes peuvent passer directement sur les temps d'ouverture.

Laïcité 2.0

Vendredi 13 décembre de 19h à 22h, près de 35 jeunes de 11 à 17 ans issus des communes partenaires Aigrefeuille, Quint-Fonsegrives, Flourens et Drémil-Lafage se sont réunis autour d'une soirée dédiée à la laïcité, à la Médiathèque Samuel Paty et à l'École Bleue Soleil.

En introduction de la soirée, M. Philippe STURMEL, 3ème adjoint, a pu expliquer le contexte historique dans lequel la laïcité a pris son sens, et en rappeler les bases. Béatrice SALGUEIRO, notre médiathécaire, nous a concocté une sélection d'ouvrages sur ce thème. Les jeunes ont pu partager un repas avant d'entrer en jeu. "Laïcité 2.0" est un escape game conçu par le service PLC/projets innovants de l'association

Loisirs Éducation et Citoyenneté Grand Sud (LE&CGS). L'objectif est d'en apprendre davantage sur la laïcité en s'amusant. L'histoire commence avec un savant employé dans une grosse multinationale appelée "incorp". Il souhaite faire le bien avec sa machine mais l'entreprise veut s'en emparer pour de mauvaises intentions. Le savant échafaude alors un plan pour échapper à Incorp : il place des souvenirs sous forme codée dans son intelligence artificielle "Marianne" qui va être divisée en 5 neurones. C'est là que va commencer ce jeu coopératif, avec 5 joueurs par table qui vont incarner les neurones de Marianne. Chacun a un rôle précis et la communication est essentielle pour réussir les énigmes du



savant. La laïcité est souvent incomprise ou floue, et ce jeu nous a donné l'occasion d'évoquer son importance et de libérer la parole des jeunes. La soirée a été une belle réussite, riche en échanges, aussi bien du côté des jeunes que des encadrants.



ALSH

Des Décors Magiques pour Halloween et Noël

Les enfants, accompagnés par l'équipe d'animation, se sont plongés avec enthousiasme dans la préparation de décors pour des événements organisés par l'Association des Parents d'Élèves (APE). Halloween a été l'occasion de créer des boîtes mystères terrifiantes, tandis que l'esprit de Noël a pris forme à travers des suspensions scintillantes et de magnifiques flocons. Ces créations ont émerveillé tous ceux qui ont participé aux fêtes.

Une Chasse aux Trésors Monstrueuse

Pendant les vacances d'octobre, les enfants ont participé à une incroyable chasse aux trésors des monstres. Cet événement a suscité curiosité et adrénaline, réunissant petits détectives et chasseurs en herbe dans une quête palpitante à travers des épreuves imaginatives.

Les " Démons d'Aigrefeuille "

Autre temps fort des vacances : les olympiades inter-centres de loisirs. L'équipe des « Démons d'Aigrefeuille » s'est pleinement investie. Les enfants ont conçu un drapeau haut en couleurs, préparé

une danse originale et une chorégraphie captivante. Sur le terrain, ils ont fait preuve d'énergie et d'esprit d'équipe, réalisant des prestations remarquées par tous.

Clôturer l'Année dans la Joie

Ces moments riches en créativité et en émotions se terminent dans le partage et la bonne humeur. L'équipe du centre de loisirs vous adresse ses meilleurs vœux.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à ces beaux projets, et rendez-vous en 2025 pour de nouvelles aventures !



Inauguration des espaces inclusifs « Ville pour tous » :

Le centre de loisirs ainsi que la commune ont marqué un tournant décisif en intégrant pleinement une démarche inclusive. Cet engagement a été mis en lumière à travers l'événement « Inauguration des espaces inclusifs », initié par le programme « Ville pour tous » de Toulouse Métropole.

Trois pôles pour découvrir l'inclusion

L'événement a été conçu comme un parcours en trois pôles, permettant aux visiteurs d'explorer différents aspects de l'inclusion :

1. Le pôle handisport : Installé sur une place centrale, il a permis aux participants de s'essayer à des disciplines adaptées telles que le ceci-foot ou la boccia. Une expérience immersive pour comprendre les défis et les talents des personnes en

situation de handicap.

2. La médiathèque : Un espace dédié à la sensibilisation par la lecture et les jeux. Des livres abordant les thématiques du handicap étaient mis en avant, accompagnés de jeux de société inclusifs et d'affichages pédagogiques.

3. Le centre de loisirs : C'est ici qu'a eu lieu la présentation de « La Tanière », un espace de répit pensé pour offrir calme et sérénité aux enfants ayant des besoins spécifiques. Une visite guidée a permis d'expliquer les objectifs de cet espace et de détailler les initiatives inclusives du centre.

Sensibiliser pour mieux inclure

Cet événement a été une opportunité unique

pour les habitants d'Aigrefeuille de mieux comprendre les enjeux de l'inclusion. Des échanges enrichissants avec des animateurs, des éducateurs et des familles concernées ont permis de lever des préjugés et de susciter un véritable intérêt pour cette démarche.

Un engagement durable

Le centre de loisirs entend poursuivre cette dynamique en intégrant des outils et des pratiques adaptés dans toutes ses activités. « La Tanière » illustre parfaitement cette volonté de répondre aux besoins spécifiques tout en favorisant l'épanouissement de chaque enfant.



Découverte de talent aigrefeuillois :

Anne-Marie DELATORRE, Artiste peintre

Anne-Marie Delatorre est aigrefeuilloise et membre du bureau de l'association l'Age d'Or d'Aigrefeuille depuis une vingtaine d'années.

Anne-Marie a pour passion la peinture. Elle est née un crayon à la main et aurait adoré faire les Beaux-Arts, souhait contrarié par un père qui préférerait pour sa fille une carrière plus conventionnelle.

Artiste peintre amateur depuis sa jeunesse,

Anne-Marie a participé à de nombreux ateliers durant sa carrière administrative et a remporté le prix du public de l'ATSCAF (association culturelle) en 2003 avec son oeuvre « Paysage des hautes Alpes ». Plus récemment, Anne-Marie a exposé ses oeuvres originales et de reproduction dans la petite salle des fêtes d'Aigrefeuille.

Aujourd'hui, elle profite de sa retraite pour peindre pour les autres des tableaux à partir

de photos, de cartes postales et pour les plus patients après une séance de pose.

Anne-Marie reste à l'écoute d'habitants qui souhaitent la solliciter pour réaliser le tableau de leur choix.

Vous pouvez vous rapprocher d'elle par mail à l'adresse suivante :

anne-marie.delatorre@sfr.fr

Bonne année 2025 !

2025 sera une année animée pour votre médiathèque municipale. En plus des animations récurrentes (Ludo party, Opération pochettes-surprises ou encore Café musical), de nombreuses nouveautés vous seront proposées.

La culture scientifique sera mise à l'honneur la première moitié de l'année. En partenariat avec la Cité de l'espace, le Muséum de Toulouse ou encore le Quai des Savoirs, nous accueillerons des animations, des

expositions et des mini-jeux.

Du côté littéraire, la journée phare du prix jeunesse intercommunal « Atout lire » sera organisée à Aigrefeuille cette année. Rendez-vous le samedi 17 mai 2025 pour assister à la remise des prix, à des ateliers, et même à un spectacle gratuit. Début juillet, comme chaque année, votre médiathèque participera également au festival de littérature jeunesse « Partir en livre ».

À la rentrée, les enfants pourront s'inscrire à des ateliers de découverte musicale grâce à la malle d'instruments « Bruitages & sons » mise à disposition par la Médiathèque Départementale. Enfin, nous finirons l'année 2025 avec des jeux vidéo. Petits et grands pourront venir jouer et s'affronter sur une console Switch à la médiathèque.

Béatrice

Ce que j'ai pensé de...

« Il est des hommes qui se perdront toujours », de Rebecca Lighieri ET « Les grandes familles » de Maurice Druon.

Une fois n'est pas coutume, deux ouvrages dans cette petite rubrique ; deux ouvrages pour... deux raisons : cadeau tout d'abord, façon de participer à cette antienne que l'on nomme « esprit de Noël » ; après tout, si le monde entier s'échangeait des livres, peut-être se porterait-il mieux !

Mais c'est surtout une mise en abîme que je voudrais vous proposer ; le hasard le plus absolu (ou la nécessité, c'est selon...) m'a mis entre les mains ces deux ouvrages que j'ai donc lus l'un à la suite de l'autre. Deux ouvrages que tout oppose, de façon absolument radicale, leur auteur et leur thème.

Maurice Druon, académicien, secrétaire perpétuel de ladite Académie, voilà qui fleure bon la « vieille France », ses dialogues compassés, mais néanmoins, pour qui goûte

encore l'imparfait du subjonctif, ô combien superbes... Maurice Druon donc, qui livre ici son premier grand succès littéraire au sortir de la guerre (s'inscrivant ainsi dans les traces de son oncle Kessel), lequel sera d'ailleurs récompensé du prix Goncourt, et qui met en scène ces grandes familles qui dirigent la France dans la première moitié du XXe siècle. Mais Druon ne fait pas de l'entre-soi, bien au contraire ! Il faut lire les pages consacrées par exemple à l'Académie, pleines d'ironie, de férocité et souvent d'un comique qui fait mouche ; je précise que lorsqu'il écrit cet ouvrage, il n'est pas encore Immortel... Un ouvrage donc qui décrit les moeurs de ces grandes familles, mais sans concessions, de façon à la fois très drôle et très instructive, dans la mesure où l'on est ainsi replongé factuellement dans les débuts du siècle dernier, mais surtout où l'on peut mesurer les évolutions sociales -et c'est de gouffres dont il s'agit- entre cette époque et la nôtre.

Et notre époque, l'ouvrage de R. Lighieri, pseudonyme pour Emmanuelle Bayamack-Tam, la décrit là encore sans concessions. Elle met en scène l'enfance, l'adolescence et les débuts de l'âge adulte, de deux fratries issues des quartiers défavorisés de Marseille, l'une gitane, l'autre évoluant dans une de ces cités qui défraient régulièrement la chronique. Elle crée notamment deux personnages dotés d'une beauté exceptionnelle, laquelle par une mise en abîme assez vertigineuse rend la laideur environnante encore... plus laide. Il faut lire ces trajectoires fracassées, il faut lire l'histoire de Mohand qui touche au coeur, il faut donc lire ces deux ouvrages ; ils parlent d'un même pays mais pas de la même société ; il ne s'agit pas de les opposer, il s'agit dans les deux cas de lever un coin du voile, et dans les deux cas, ce faisant, vous rencontrerez des pages superbes !

Philippe S. d'Aigrefeuille

La médiathèque

Nous vous rappelons que l'inscription à la médiathèque est gratuite. Elle donne droit au prêt de 5 documents (livre, CD, vinyle, DVD) pour 21 jours, ainsi qu'à un compte numérique sur les plateformes de Toulouse

Métropole (Ma BM) et de la Médiathèque départementale.

Plus d'informations et accès au catalogue sur le site internet de la médiathèque :

<https://new.mabib.fr/aigrefeuille31/>.

Nous avons aimé :

Du 9 au 21 décembre 2024, la médiathèque a organisé sa traditionnelle « Opération pochettes-surprises ». Pour les fêtes de fin d'année, petits et grands ont pu emprunter et débiller des paquets thématiques contenant CD, DVD et livres. Une bonne occasion d'explorer de nouveaux genres littéraires ou formats pour sortir des sentiers battus.

Coup de

Roman



Si la vie te donne des citrons, fais-en une tarte meringuée

Si la vie te donne des citrons, fais-en une tarte meringuée nous présente Clémence, une quadragénaire heureuse qui s'accroche à sa petite vie tranquille, quitte à arrondir les angles avec son entourage. Son monde s'effondre le jour où son mari la quitte pour une femme plus jeune. Mais peut-être est-ce là l'occasion de reprendre sa vie en main ? Un livre feel good de l'autrice Charlotte Léman, léger, drôle et positif, pour passer un bon moment de lecture.

Manga



Little Hands

Publié en 2024, Little Hands est un manga en trois tomes où nous suivons un jeune lycéen, Mikage Ishino, prêt à tout pour se faire une place dans le monde du handball, et ce, malgré sa petite taille. L'auteur, Shoya Hosokawa, nous offre ici un scénario typique des shōnen japonais, avec un joli coup de crayon et un bon rythme. Une lecture sympathique pour les amateurs de sport et de manga.

DVD



Le Vent de la liberté

est un thriller historique allemand sorti en 2018. Basé sur des faits réels, ce film retrace l'histoire de deux familles d'Allemagne de l'Est qui souhaitent passer à l'Ouest pendant la guerre froide. Désespérés, une idée folle leur vient : construire une montgolfière et survoler la frontière. Avec un scénario qui tient en haleine et des personnages attachants, ce film est un plaisir à regarder.



Le SRI-LANKA, quelle idée !

Le quinzième voyage organisé par l'Age d'Or a conduit ses 21 « Globe-trotters » vers une lointaine destination au dépaysement total.

Accueillis dès l'arrivée par des sourires, des danses, de magnifiques colliers de fleurs, une chaleur moite en plus, nous avons tout de suite été dans l'ambiance pour visiter un marché aux poissons pour grossistes et restaurateurs ainsi qu'une « usine » de poissons séchés étendus au soleil sur des bâches et le sable, sur la plage à perte de vue. Pour nous, un autre monde !

Multi ethnique, religieux, culturel ce pays est absolument fabuleux ; les habitants sont très respectueux les uns des autres, de toute forme de vie, les animaux des plus petits aux plus grands sont rois (on ne les chasse pas, ils sont tous protégés, en liberté, ce qui leur cause quelques problèmes en particulier avec les chiens et les singes en très grand nombre qui se promènent le long des routes ou s'introduisent dans les maisons). La flore très abondante est luxuriante et les paysages fabuleux (rizières aux verts dorés, champs de

thé aux alignements impeccables, cultures maraîchères en paliers formant de véritables kaléidoscopes...)

Le transport y est assez folklorique car le long des routes marchent des personnes, des animaux, roulent des vélos, des vespas, des « tuk-tuk », des autos, des camions, des bus, tout cela dans un joyeux méli-mélo orchestré par le bruit éternel des klaxons ! Mais on s'y fait vite, enfin presque ! Le train, mis à part des retards mais nous y sommes habitués en France, rien à dire ; il ressemble à celui de nos années 1960.

Les Sri Lankais sont des personnes très accueillantes, généreuses, toujours souriantes, bienveillantes, cherchant tout le temps à faire plaisir, rendre service, étant sans cesse à l'écoute de l'autre : Ils ont une Belle philosophie de vie qui n'a pas de prix !

Des hôtels de luxe, une cuisine raffinée, souvent épicée, des pâtisseries et fruits succulents !

Notre guide, RUSIRU, exceptionnel, véritable ambassadeur de son pays, nous a fait découvrir

toutes les beautés de son magnifique pays, de sa culture, de son Histoire, a répondu avec amabilité à toutes nos questions, nous a fait goûter à de nombreux fruits ou gâteaux typiques, était disponible quasiment à toute heure pour tout et tout le monde. Un immense MERCI à toi, RUSIRU en espérant, selon ton plus grand souhait, pouvoir un jour te guider et te faire connaître notre pays dont tu parles excellemment la langue.

Voyage extraordinaire pour les 21 personnes agréables, sympathiques, bienveillantes qui constituaient ce groupe, pour l'ambiance cordiale, joyeuse, festive qu'elles ont su créer dès le départ alors même que la moitié d'entre elles faisait son premier voyage avec l'Age d'Or !

Si vous le pouvez, n'hésitez pas à franchir mers et océans pour aller visiter ce merveilleux pays, surprise assurée mais vous ne le regretterez pas ! Et les Sri Lankais et Sri Lankaises, qui font beaucoup pour le tourisme, ont besoin que celui-ci se développe pour qu'ils puissent améliorer leurs conditions de vie.

Aigrefeuille environnement



Nous avons accueilli le 26 octobre dernier une formation de Toulouse Métropole dans le cadre de la gestion des bio-déchets. Ce fut un vrai succès puisque 17 personnes ont pu bénéficier

d'informations d'une très grande qualité sur le broyat et ses multiples bienfaits pour nos jardins. Merci à l'association Partageons les Jardins pour la richesse des échanges.

Grâce à un beau travail d'équipe entre Aigrefeuille Environnement et la Mairie, nous avons pu planter 6 beaux arbres au Belvédère. L'objectif est de pouvoir préparer l'avenir, ces arbres devraient nous faire de l'ombre quand nous en aurons bien besoin dans quelques années. Nous espérons que vous les apprécierez.

Comme attendu, notre première distribution de compost de décembre a eu lieu. Vous avez été nombreux à pouvoir participer à cette opération « compost à prix cassé ». Ce compost bio de qualité va vous permettre de belles plantations. Cette opération est réservée à nos adhérents. Une prochaine distribution aura lieu en février.

N'hésitez pas à adhérer : voir flash code.





Du côté de l'Âge d'Or



Pas plutôt arrivés de notre voyage du Sri Lanka (voir article de Martine) que l'organisation du repas Beaujolais était d'actualité.

Le samedi 30 novembre 2024 l'Âge d'Or aigrefeuillois a organisé le repas annuel à l'occasion de la sortie du Beaujolais Nouveau.

61 convives qui pour certains étaient présents pour la première fois, ont pu partager un excellent rougail saucisse préparé par Antoine traiteur et qui a fait l'unanimité. Ambiance conviviale et amicale, organisation au top, tels sont les propos tenus par tous les participants, qu'ils soient adhérents de cette association, habitants d'Aigrefeuille, ou des environs. Le tout animé par Amar habitué à animer nos manifestations.

Merci à tous les membres qui ont participé au bon déroulement de cette manifestation, votre dévouement fait la force de notre association.

Et enfin pour clôturer l'année, une dernière sortie du 13 décembre pour aller visiter la ronde des crèches autour de Mirandoux :

41 personnes ont répondu présent pour cette sortie.

C'est le thème autour des carnivals dans le monde qui a été choisi par l'association organisatrice rassemblant 200 bénévoles sur 8 communes autour de Mirandoux sur un circuit fléché de 60 kilomètres, à chaque village sa crèche «carnelesque». Accompagné par une guide toute la journée pour nous donner l'histoire de cette manifestation et surtout l'attrait de la découverte de petits villages, typiques, isolés, avec, quelques fois, un passé historique. Ce fut une journée riche en découvertes, patrimoine et paysage avec au rendez-vous un soleil radieux et entrecoupé d'une poitrine farcie de veau au Relais Gersois à Sainte Mère apprécié de tous.

En prévision 2 prochaines sorties sont déjà programmées: un séjour en Ardèche sur 4 jours du 20 au 24 mai 2025 et enfin l'incontournable voyage annuel qui cette année 2025 va nous emmener en Albanie sur 8 jours du 22 au 29 septembre 2025. Les inscriptions sont en cours et sont ouvertes à tous.

N'hésitez pas à prendre des renseignements. A vos agendas :

Le dimanche 12 janvier 2025 : repas de l'Épiphanie au restaurant (en cours de recherche) les inscriptions auront lieu avant la fin de l'année.

le samedi 1er mars 2025 : date de notre Assemblée Générale, moment important de la vie d'une association.

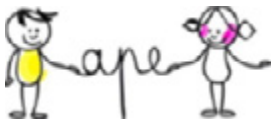
A vous, ainsi qu'à celles et ceux qui vous sont chers, le bureau de l'Âge d'Or se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2025.



ACCA - Le sanglier

Doté d'un excellent odorat, le sanglier flaire et retourne la terre à la recherche de nourriture. Un vrai bulldozer ! Le sanglier est omnivore : il mange de tout, avec une préférence pour les végétaux. La nuit, dans les bois ou en plaine, il sort en quête de glands, champignons, châtaignes ou céréales. Il adore aussi fouiller le sol avec son groin pour y déloger des vers de terre ou des racines. Il peut occasionner de gros dégâts dans les cultures agricoles. La laie

met bas deux fois par an, de 2 à 10 marcassins dans une cachette dans les buissons : le chaudron. À la naissance, les marcassins portent un « pyjama » rayé beige et brun. A Aigrefeuille et partout en France, la population de sangliers augmente, occasionnant malheureusement des dégâts aux cultures, jardins et collisions.



Un peu de nouvelles de l'APE !

Après quelques sérieux doutes, l'APE est repartie de plus belle, poussée par notre affection pour cette association et le plaisir qu'elle génère chez nos enfants !

Depuis le mois d'octobre, de nouveaux parents d'élèves se sont associés aux anciens dans le but de trouver un élan de motivation et d'énergie au sein de l'équipe. Mais le but reste inchangé : soulever des fonds pour aider les projets scolaires, encourager la cohésion et le partage depuis le plus jeune âge.

Aussitôt réorganisée, le travail a repris, une vente de biscuits Bijou et de chocolats ont permis le financement de deux sorties scolaires.

La traditionnelle Boom d'Halloween a rassemblé petits et grands, déguisés ou non, afin de se retrouver dans la salle des fêtes métamorphosée, pour l'occasion, en château hanté...

Et pour terminer l'année en beauté, le marché de Noël nous a ouvert les portes des festivités de fin d'année avec le chant des enfants, toujours aussi émouvant et une déambulation au coeur du village qui certes s'est fait dans le froid mais accompagnée d'un verre de vin ou de punch chaud. Il fait bon vivre dans cette ambiance où l'on profite des créations de nos petites mains ! A saluer la participation au-delà des membres de l'APE, de parents d'élèves qui sont venus nous prêter main forte (fabri-

cation de gâteaux, tenue de stands, aide pour le montage et démontage des installations) et la participation de l'Age d'Or !! Merci à tous ses membres pour la confection des produits et la présence de l'un d'entre eux pour une mission dont on tirera la nature... à vous de deviner ! A très vite, au plaisir de vous retrouver, accompagnés de vos enfants !

Evènements à venir :

- le Loto des enfants le 23 mars
- la vente de biscuits Bijou
- la Floralia, évènement inter associations, le 27 avril ;
- le cross du village, le 25 mai
- la fête des écoles, le 27 juin.



Foyer Rural

Journée loisirs créatifs

Le 17 novembre dernier, le Foyer Rural a organisé une journée loisirs créatifs. Le matin une master class couture en live était proposée où vous avez été très nombreuses à participer (la prochaine fois

on attend aussi des hommes). Pas moins de 17 machines se sont branchées simultanément dans la salle des fêtes pour confectionner un sac banane (très tendance en ce moment), le tout guidé par Anne-Claire, notre professeure de couture du Foyer Rural. Après un bon repas en auberge espagnole, ce fut le temps d'une après-midi chaleureuse où chacune avançait ses projets couture ou perles. Le tricot n'était pas représenté cette fois-ci mais nous espérons pourquoi pas, reproposer cette formule au printemps ! Si vous êtes attirés par les loisirs créatifs et que vous souhaitez partager vos connaissances, faites-nous signe !

Les prochains évènements

Nous vous proposons un stage de théâtre le dimanche 19 janvier 2025 de 10h à 12h30, bonne humeur assurée !

Un nouveau stage de Gospel est disponible le samedi 8 février 2025.

Ces stages sont ouverts à tous, débutants ou confirmés, alors n'hésitez plus, les inscriptions c'est sur notre site internet :

<https://foyer-rural-d-aigrefeuille.pepsup.com/>



Et parce que la fin d'année arrive toujours très vite, réservez dès maintenant votre week-end de Pentecôte (dimanche 8 juin 2025), ce sera le spectacle de fin d'année (Danse, hip-hop et théâtre) !

L'équipe des bénévoles du Foyer Rural d'Aigrefeuille vous souhaite une très belle année 2025 !

Let's go green

Quelques informations éparpillées en cette fin d'année, non pas sur l'état de la planète, mais simplement sur notre petit village...

D'aucuns l'auront peut-être remarqué, la physionomie de la pente qui jouxte la place du Belvédère a quelque peu évolué : six arbres, un micocoulier, un chêne vert, deux érables, un arbre de Judée et un méliá, ont en effet été plantés début décembre. Cette action, menée de concert avec l'association Aigrefeuille environnement, parie sur l'avenir et sur l'ombre rafraichissante que ces arbres, dans un avenir plus ou moins proche, nous procureront. C'est également et naturellement une modeste contribution, mais qui en appellera d'autres, à une re-végétalisation nécessaire.

A propos de contribution : ainsi que la Mairie l'avait indiqué, trois séances d'une heure chacune ont donc été consacrées au visionnage de The Week en novembre et décembre. Les participants, peu nombreux il est vrai, ont été, je crois, conquis par la teneur et le ton de l'ensemble ; je profite donc de cet espace pour vous inviter et/ou inciter de nouveau, chacun de votre côté, en famille, entre amis, collègues etc. à vous installer confortablement dans votre fauteuil et vous laisser emporter par ces trois fois une heure, riches, denses et sans doute indispensables ; une vertu essentielle, je crois, de cet ensemble : donner envie d'agir...

Quelques mots d'action justement pour terminer ; vous l'aurez peut-être remarqué,



un composteur « grutable », mais surtout public a été installé sur la place de la mairie ; chacun peut l'utiliser et le faire vivre, en se dotant notamment de bioseaux, dont il reste des exemplaires à disposition à la mairie. Malheureusement, des cartons... de bière ont été récemment trouvés dans ledit composteur ! Nous rappelons ici que le carton, a priori, ne se mange pas et appelons en conséquence les amateurs de bière à jeter leurs déchets dans les bacs idoines.



Taille des haies

Comme nous l'avions rappelé lors de la parution de plusieurs « Epifeuille », nous demandons aux habitants d'Aigrefeuille, dans le cadre de la loi, un entretien régulier et raisonnable de leurs haies et arbres donnant sur le domaine public.

Pour rappel, à la fin de la période de nidification et avant celle-ci, les habitants

sont conviés à tailler leurs arbres et haies en **limite de propriété**. Comme vous avez sans doute pu le constater, quelques trottoirs sont devenus inaccessibles en raison de l'empiètement de certaines haies ou d'arbres non taillés nécessitant un écart sur la voie publique.

Aussi, pour la sécurité de tous, nous serons

dans l'obligation de prendre toutes les mesures nécessaires afin que les haies des résidences privées soient entretenues. Nous vous invitons donc à faire le nécessaire pour que nous puissions toutes et tous circuler dans de bonnes conditions et en toute sécurité.

Plantations (haies, arbres, arbustes...)

Vous souhaitez planter un arbre sur votre terrain ? Certaines règles de distance et de hauteur sont à respecter vis à vis de la propriété de votre voisin. L'entretien des plantations mitoyennes ou situées en limite de propriété et la cueillette des fruits de vos plantations répondent également à une réglementation précise. Nous faisons le point sur cette réglementation.

Quelles distance et hauteur à respecter pour les plantations à proximité des propriétés voisines ? Les plantations comme les arbres, arbustes et arbrisseaux peuvent être plantées près de la limite séparative de votre terrain et de celui de votre voisin, à la condition de respecter une certaine distance. Cette distance peut être fixée par les règles locales prévues par les règlements particuliers existants ou les usages locaux constants et reconnus. Pour en avoir connaissance, il faut se renseigner auprès de votre Mairie.

À noter

Si vous ne connaissez pas les limites exactes qui séparent votre terrain de celui de votre voisin, il peut être utile de faire réaliser un bornage de terrain. S'il n'existe aucune règle locale, la distance minimale à respecter par rapport au terrain de votre voisin varie selon la hauteur de votre plantation. Ainsi, vous pouvez planter un arbre de plus de 2 mètres à condition de respecter une distance minimale de 2 mètres jusqu'à la limite séparative de la propriété voisine. Il n'existe pas de limitation de hauteur pour les arbres qui sont plantés à plus de 2 mètres de la limite séparative de la propriété voisine. Par contre, si l'arbre a une hauteur inférieure ou égale à 2 mètres, vous devez respecter une distance minimale de 0,5 mètre jusqu'à la limite séparative de la propriété voisine. La hauteur de la plantation se mesure depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre et la distance depuis le milieu du tronc de l'arbre.

À savoir

Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toute espèce peuvent être plantés en espaliers, de chaque côté du mur séparatif, sans avoir à respecter aucune distance, mais ils ne pourront dépasser la crête du mur. Un arbre respectant ces règles peut néanmoins occasionner un trouble anormal de voisinage (en raison par exemple de l'ombre qu'il procure au terrain de votre voisin).

Quelles conséquences si les règles de plantation ne sont pas respectées ?

Votre voisin peut exiger que votre plantation soit arrachée ou réduite à la hauteur légale (plus ou moins 2 mètres en fonction de la distance de la plantation). Toutefois, vous pouvez vous opposer à la demande de votre voisin dans l'un des cas suivants : Vous avez un titre, c'est-à-dire une convention écrite vous donnant le droit de garder votre plantation en l'état. Vous pouvez invoquer la destination du père de famille si la plantation a été plantée sur le terrain avant que celui-ci ait fait l'objet d'une division. Vous pouvez invoquer la prescription trentenaire si la plantation a dépassé la hauteur légale depuis plus de 30 ans. La durée de cette prescription démarre à partir du jour où la plantation a dépassé la hauteur légale par rapport à la distance de la limite séparative de la propriété voisine.

En dehors de ces cas, votre voisin peut exiger que la plantation soit arrachée ou réduite.

Il est recommandé de discuter pour trouver un compromis.

En cas d'échec, votre voisin doit vous adresser un courrier recommandé avec accusé de réception pour vous informer de sa gêne et vous rappeler la réglementation. Il est possible d'utiliser un modèle pour rédiger le courrier : Si le litige persiste, votre voisin doit recourir à une démarche amiable (recherche d'un accord) à l'aide d'un conciliateur de justice (procédure

gratuite) ou d'une médiation. Démarche amiable de résolution d'un litige. Le médiateur tente d'établir un dialogue entre les personnes en litige pour qu'elles parviennent elles-mêmes à un accord. (démarche gratuite ou payante selon les dispositifs en vigueur) ou d'une procédure participative, Démarche amiable de résolution d'un litige qui repose sur la signature d'un contrat écrit par lequel chacun s'engage à rechercher un accord dans un certain délai. Le recours à un avocat est obligatoire. (démarche payante avec recours à un avocat). La démarche amiable est une étape obligatoire pour engager par la suite un recours éventuel devant le juge.

Quelles sont les conditions d'entretien des plantations à respecter ? Tout dépend de la plantation. Plantation mitoyenne (haie...) L'entretien est à la charge des 2 parties : chacun doit tailler son côté de la haie. Il est conseillé de tailler les 2 côtés de la haie au même moment. À noter : Vous pouvez détruire la plantation mitoyenne jusqu'à la limite de votre propriété, à la condition de construire un mur sur cette limite.

Quels sont les droits à la cueillette ?

Tout dépend si la plantation est mitoyenne ou non.

Plantation mitoyenne

Les produits des plantations mitoyennes (fruits, fleurs...) appartiennent pour moitié à chacun des propriétaires.

Leur cueillette doit être faite à frais communs quelle que soit sa cause :

Naturelle (les fruits tombent tout seuls) Chute provoquée (par secousse par exemple) Cueillette directe

Plantation non-mitoyenne

Votre voisin n'a pas le droit de cueillir les fruits et les fleurs de votre arbre qui débordent sur son terrain. En revanche, il peut ramasser librement ceux qui tombent naturellement sur son terrain.

Démarches à faire auprès de votre Mairie

- Nouveaux habitants : se présenter à la Mairie pour remplir une fiche de renseignements
- Inscription sur les listes électorales
- Recensement obligatoire des jeunes de 16 ans
- Enregistrement des dossiers de mariage, de PACS, de baptême républicain
- Demande d'aide au CCAS
- Inscription à la cantine et à la garderie
- Inscription à l'ALSH
- Dépôt du formulaire « Opération tranquillité vacances »

Stationnement sur les trottoirs

Nous nous sommes aperçus que certains stationnaient sur les trottoirs de la commune occasionnant une gêne pour les piétons. C'est à ce titre que nous avons souhaité faire un rappel sur les règles du Code de la Route.

Que dit le Code de la Route ?

Le stationnement des véhicules sur le trottoir donne lieu à de nombreuses contraventions. Cette interdiction est pourtant une des règles du Code de la Route qui permet à l'ensemble des usagers de circuler en toute sécurité. Stationnements gênants, très gênants, abusifs. Quelle nuance doit-on apporter à ces dénominations ? Comment stationner en toute sécurité ? Découvrez toutes les réponses à ces questions dans cet article.

Stationnement sur le trottoir : que dit la législation ?

Le stationnement devient une infraction au Code de la Route dès lors qu'il entrave la circulation d'un piéton, d'un cycliste ou d'une voiture. Le stationnement sur un trottoir est le cas de figure le plus courant des stationnements gênants.

Les règles de stationnement du Code de la Route

Le Code de la Route définit clairement les règles de stationnement dans une rue. Un véhicule doit stationner :

- sur le bas-côté, sur les emplacements délimités ou sur la chaussée le long du trottoir si la zone n'est pas réservée à une autre catégorie d'usagers.
- à droite de la chaussée sur une voie à double sens, et à gauche ou à droite sur une voie à sens unique.

Les trottoirs étant affectés à la circulation des piétons, l'arrêt et le stationnement sur un trottoir sont des infractions.

Le manquement à cette règle de sécurité routière est puni d'une contravention de 2e classe.

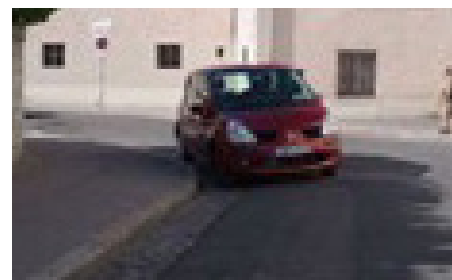
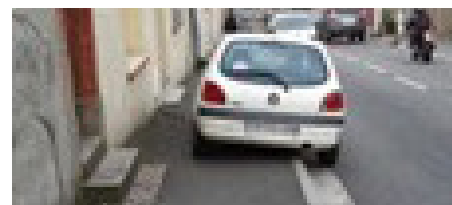
L'amende pour stationnement gênant

La loi différencie 3 catégories d'infraction :

- Les stationnements gênants,
- Les stationnements très gênants
- Et les stationnements dangereux ou abusifs.

Se garer sur un trottoir est considéré comme un stationnement très gênant relevant des contraventions de 4e classe, soit :

- Une amende forfaitaire de 135 €, majorée à 575 €.
- Aucun retrait de point sur le permis de conduire.
- L'immobilisation et la mise en fourrière du véhicule en cas d'absence ou de refus du propriétaire de déplacer le véhicule.



CALENDRIER DÉTACHABLE

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2025

Au cœur de
votre quotidien

AIGREFEUILLE

toulouse
métropole

PENSEZ À SORTIR VOS DÉCHETS LA VEILLE AU SOIR !

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 M Jour de l'an	1 S	1 S	1 M	1 J Fête du travail	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M	1 S Toussaint	1 L
2 J	2 D	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M
3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M
4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J
5 D	5 M	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S	5 M	5 D	5 D	5 M	5 V
6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D	6 M	6 S	6 L	6 J	6 S
7 M	7 V	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D
8 M	8 S	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M	8 S	8 L
9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L de Pentecôte	9 M	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M
10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M
11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J
12 D	12 M	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S	12 V	12 M	12 D	12 D	12 S
13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S
14 M	14 V	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L Fête Nationale	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D
15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S	15 L
16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M
17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M
18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J
19 D	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V
20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 S	20 L	20 J	20 S
21 M	21 V	21 V	21 M	21 M	21 S	21 L	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D
22 S	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D	22 L	22 V	22 L	22 M	22 S	22 L
23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M
24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M
25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J
26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V
27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S
28 M	28 V	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L	28 V	28 D	28 M	28 V	28 D
29 M	29 S	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 L
30 J	30 D	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M
31 V				31 S		31 J	31 D		31 V		31 M

ORURES MÉNAGÈRES

Collecte des déchets végétaux*

Collecte du verre

*Modalités et inscriptions
déchets végétaux
et encombrants

**Des gestes
concrets
pour moins
de déchets**

- Prêt de broyeur individuel, opération de broyage dans votre commune, service de broyage à domicile par des professionnels et formations tout au long de l'année,
- Possibilité de bénéficier de 6 collectes gratuites/an au printemps et à l'automne. Ramassage en porte à porte dans un bac de 240 litres (inscription obligatoire de janvier à mars 2025).

Collecte en porte à porte payante sur abonnement (120€/an) pour 24 collectes par an + 6 collectes gratuites au printemps et à l'automne dans un bac de 240 litres

Collecte des encombrants*

À partir d'avril 2025, prise de RDV obligatoire uniquement sur [metropole.toulouse.fr](http://metropole.toulouse.fr/rubrique) (rubrique > Mes démarches) ou par téléphone.

Trouvez le recup verre le plus proche de chez vous : metropole.toulouse.fr/mon-environnement/dechets-et-proprete/les-dechets-dans-ma-commune



metropole.toulouse.fr
[rubrique > Mes démarches]

> Accompagnement à la démarche dans les **Maisons Toulouse Services**

Votre contact 0 800 201 440
(appel gratuit)

L'Épi-pratique

La Mairie est ouverte

Les **lundis, mardis, mercredis et vendredis**
de **9 h - 12 h** et de **14 h - 17 h 30**

Téléphone : **05 61 83 68 97** - Email : accueil@aigrefeuille31.fr

Médiathèque

mediatheque@aigrefeuille31.fr
Mercredi : 10h-12h et 14h-18h
Vendredi : 16h-19h
Samedi : 10h-13h

Venez découvrir la nouvelle sélection d'ouvrages de la
Médiathèque Départementale...

Béatrice vous y attend et se fera un plaisir de vous accompagner et vous conseiller dans vos choix parmi les 4500 ouvrages proposés dont 600 provenant de la Médiathèque départementale et renouvelés 2 fois par an.

Nouvelle gestion des déchets verts

- 6 collectes gratuites par Toulouse Métropole à domicile en mars, avril, mai, juin, octobre et novembre, l'inscription gratuite et obligatoire sera possible du 1 au 31 janvier 2025. Un bac de 240 litres vous sera remis et le démarrage de la collecte se fera à partir de mars 2025.

- En dehors des collectes gratuites, vous pouvez bénéficier :

- d'un prêt gratuit de broyeur
- d'opérations ponctuelles gratuites de broyage près de chez vous
- de formations gratuites en partenariat avec les associations locales
- de dépôt en déchèterie gratuit sur présentation de votre pass Décocost
- de service gratuit de broyage à domicile
- de composteur gratuit

- S'agissant du service à domicile en continu, l'abonnement est de 120.00 € par an avec 2 collectes par mois et une 3ème aux mois les plus productifs soit en mars, avril, mai, juin, octobre et novembre. Un bac de 240 litres à votre nom vous sera remis et le démarrage de la collecte se fera en janvier 2025.

Pour bénéficier des solutions gratuites évoquées ci-dessus et du service à domicile en continu, rendez-vous sur le site metropole.toulouse.fr - rubrique Mes démarches - Propreté, déchets - Collecte de déchets végétaux : s'abonner au service.

JANVIER

Dimanche 12 :

- ▶ Repas Épiphanie organisé par l'Âge d'Or

Vendredi 17 :

- ▶ Vœux du Maire et lâcher de lanternes à 19h

Dimanche 19 :

- ▶ Stage de théâtre de 10h à 12h30 organisé par le Foyer rural

Lundi 27 :

- ▶ Conseil municipal à 20h30

FÉVRIER

Vendredi 2 :

- ▶ Concours de belote et Chandeleur organisés par l'Âge d'Or et le Comité des fêtes

Samedi 8 :

- ▶ Stage de Gospel organisé par le Foyer rural

Lundi 24 :

- ▶ Conseil municipal à 20h30

MARS

Samedi 1er :

- ▶ AG de l'Age d'Or

Lundi 17 :

- ▶ Conseil municipal à 20h30

Tout et Bricolage

Horaires

- ➔ lundi à vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h
- ➔ samedi de 10 h à 12h et de 15h à 19h
- ➔ dimanche et jours fériés de 10h à 12h uniquement

Numéros utiles

Pharmacie de nuit Toulouse	05 61 62 38 05 (76 allées Jean Jaurès)
Dentiste de garde (permanence)	05 61 54 80 80
Médecin de garde	3966 « Allo Docteur » ou le 15 en cas d'urgence vitale
Masseur-Kinésithérapeute	Carine LECHA - 05 61 81 86 48
Infirmière	Nelly LONGUET - 06 13 37 06 70
Vétérinaire de garde	Clinique vétérinaire de l'Autan - 05 61 24 45 20
Service vétérinaire itinérant	05 32 09 39 90 ou https://www.veterinaire-de-garde-toulouse.fr
Gendarmerie Balma	05 62 57 75 80
Taxi Aigrefeuille	06 87 61 51 96



Nous sommes aussi là :
Site internet : aigrefeuille31.fr